

Gérante: Juliette DENYS

Adresses:

65 avenue BORRIGLIONE / 2 rue d'ANGLETERRE / 6 rue du Béal - Nice

Pôle administratif: 04 93 82 44 43

Fiche de pré-inscription Année 2024-2025

Ce document est une demande d'inscription. Merci de le compléter et de le remettre à la micro crèche le plus rapidement possible :

Par mail : contact@babyzen-creches.fr

- Par courrier : 2 rue d'angleterre 06000 Nice

Je vous contacterai dans les meilleurs délais pour confirmer ou non votre inscription (suivant les places disponibles). S'il n'y a pas de place et si vous le souhaitez, votre demande sera mise sur une liste d'attente.

Nous vous proposons 3 établissements sur Nice Nord et Nice centre et du côté du port. Merci de cocher l'établissement souhaité et si vous êtes flexible en cas de non disponibilité sur l'établissement souhaité.

□ Babyzen BORRIGLIONE- 65 avenue BORRIGLIONE 06100 Nice
□ Babyzen ANGLETERRE – 2 rue d'Angleterre 06000 Nice
□ Babyzen MAX BAREL – 6 rue du Béal 06300 Nice
Souhaitez-vous que votre demande soit transmise à une autre structure si celle choisie n'a pas de places disponibles ?
□ OUI
□ NON





Gérante : Juliette DENYS

Adresses:

65 avenue BORRIGLIONE / 2 rue d'ANGLETERRE / 6 rue du Béal - Nice

Pôle administratif: 04 93 82 44 43

Date de la demande :
Nom de l'enfant :
Prénom de l'enfant :
Date de naissance :
Date souhaitée d'entrée à la micro-crèche :
Si vous êtes enceinte (à partir du 6ème mois) :
Nom de famille de l'enfant à naître :
Date prévue de l'accouchement :
Date prévue d'entrée à la micro-crèche :
Dès la naissance, merci de contacter la micro-crèche pour confirmer la demande d'inscription et donner la date de naissance ainsi que le prénom de votre enfant.
Nom du père : Prénom du père
Profession :
Nom de la mère : Prénom de la mère :
Profession :Employeur :
Téléphone portable du prèe :
Téléphone portable de la mère :
Adresse de correspondance :
Email:





Gérante : Juliette DENYS

Adresses:

65 avenue BORRIGLIONE / 2 rue d'ANGLETERRE / 6 rue du Béal - Nice

Pôle administratif: 04 93 82 44 43

Jours et heures souhaités :

Horaires de la micro-crèche : du lundi au vendredi de 8h à 18h30

Accueil en journée complète : Minimum de 9h consécutives avec une arrivée maximum à 9h30 pour bloquer une place sur une journéé.

	Heure Arrivée	Heure Départ	
Lundi			
Mardi			
Mercredi			
Jeudi			
Vendredi			

La micro-crèche sera fermée 4 semaines par an (3 semaines en été, une semaine entre noël et Nouvel). Les dates exactes de fermeture sont déterminées au mois de juillet pour l'année scolaire à venir.

Commentaires e	ventuels :		
• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •		 	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •





Gérante: Juliette DENYS

Adresses:

65 avenue BORRIGLIONE / 2 rue d'ANGLETERRE / 6 rue du Béal - Nice

Pôle administratif: 04 93 82 44 43

ANNEXE

Offres et tarifications

La micro-crèche fonctionne avec le système Complément Libre Choix Mode de Garde de la CAF. Les parents font l'avance des frais de garde et se font rembourser le Complément Libre Choix mode de garde en fonction de leurs revenus.

Nous accueillons vos enfants de 8h00 à 18h30.

Plusieurs forfaits sont proposés

Pour une durée de 10h30 consécutives maximum par jour. Pour des raisons de sécurité et de bon fonctionnement de l'établissement, ous n'accueillons pas les enfants après 09h30. Les départs se font à partir de 16h.

Forfait selon les contrats :

- Forfait de 1 à 5 jour par semaine.
- Tarif de 9,5€ à 10€/heure en fonction du volume horaire hebdomadaire. Une estimation des frais de garde vous sera transmise en fonction de vos besoins.

Le tarif horaire inclut les frais de repas, couches et produits de change.

Les tarifs horaires ci-dessous ne comprennent pas les frais d'inscription.

Frais annuels d'inscription : 100 €

Ils correspondent aux frais administratifs. Facturés dès la réservation d'une place pour votre enfant. *Non remboursables, non déductibles.*

Frais de réservation :

Devant le nombre de demandes conséquentes et le nombre de places limitées, un chèque d'acompte d'un montant de 50% d'un mois d'accueil vous sera demandé avec le dossier d'inscription. Cette somme sera déduite de la première facture. En cas, de désistement, les frais de réservation ne seront pas remboursés.

Un chèque de caution correspondant à un mois de garde vous sera demandé à l'inscription. Ce chèque de caution sera encaissé. Il correspond au mois de préavis qu'il vous est demandé de respecter en cas de rupture du contrat dans les conditions prévues à cet effet.





Gérante: Juliette DENYS

Adresses:

65 avenue BORRIGLIONE / 2 rue d'ANGLETERRE / 6 rue du Béal - Nice

Pôle administratif: 04 93 82 44 43

Aucune déduction ne sera faite pour congés ou convenances personnelles non contractualisées et pour les repas non pris par l'enfant.

Exemple de Tarification :

Un enfant de moins de 3 ans pour un couple ayant un revenu ne dépassant pas 48135,00 € qui souhaite 4 jours de garde par semaine sur une base de 10h/jour :

395,00 € X 48 semaines = 18 960 € / 12 mois = 1 580 € par mois

La CAF reversera, à la famille, la PAJE pour un montant de 797,60 €, sur présentation de la facture, soit après le paiement de la prestation.

Donc un reste à charge de 770,4€ (1 580€ - 809,60€)

Les parents bénéficient également d'un crédit d'impôt qui correspond à 50% des sommes versées déduction faite de l'aide de la CAF dans la limite de 2 300 € * par an (soit une réduction maximale de 1 150,00 € par an, environ 95 € par mois). soit (809,60€ - 95,00 €) 714,60 €

Il restera à la charge de la famille la somme mensuelle de 714.60 €

(Tarif à l'heure x temps d'accueil) – aide de la CAF « la PAJE » = coût final

Les coûts horaires pourront être revus au 1er septembre de chaque année.

Babyzen se charge d'envoyer directement les factures à la CAF pour que vous puissiez obtenir le Complément Libre Choix Mode de Garde.

Ci-dessous un exemple de tableau référentiel :

Vous pouvez faire votre simulation en fonction de vos revenus sur le site caf.fr





Gérante: Juliette DENYS

Adresses:

65 avenue BORRIGLIONE / 2 rue d'ANGLETERRE / 6 rue du Béal - Nice

Pôle administratif: 04 93 82 44 43

Plafonds en vigueur au 1er avril 2023

PAJE - Complément mode de garde

Plafonds couple en fonction du nombre d'enfants à charge

	1 enfant	2 enfants	3 enfants	4 enfants
Montant maxi	21 661 €	24 735 €	27 809 €	30 883 €
Montant médian	48 135 €	54 968 €	61 801 €	68 634 €
Montant mini	>à: 48 135 €	>à: 54 968 €	> à: 61 801 €	>à: 68 634 €
Ces plafonds de ressources sont majorés de 40% si la personne est isolée				

Structure

Recours à une structure pour emploi à domicile (montant par famille) ou à une micro crèche (montant par enfant)

	0 à 3 ans	3 à 6 ans
Montant maximum	925,26 €	462,63 €
Montant médian	797,60 €	398,80 €
Montant minimum	669,99 €	335€

Un minimum de 15% reste à la charge de la famille

